

Communautés Professionnelles Territoriales de Santé



Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Une organisation conçue autour d'un projet de santé et constituée à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire donné. Elle est composée de professionnels de santé, d'établissements de santé et d'acteurs médico-sociaux et sociaux.

C'est une organisation souple de coordination à la main des professionnels eux-mêmes, amenée à répondre aux besoins spécifiques d'un territoire.

Pourquoi une CPTS ?

Pour répondre à deux objectifs

→ **Améliorer l'organisation des soins de ville** pour faire face aux enjeux du virage ambulatoire (croissance des maladies chroniques, tension démographique pour certaines catégories de professionnels de santé).

→ **Développer l'exercice coordonné** entre la ville et l'hôpital.

Quelles missions ?

Missions obligatoires

- **Améliorer l'accès aux soins** > faciliter l'accès à un médecin traitant et améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville
- **Organiser des parcours pluri-professionnel autour du patient** > assurer une meilleure coordination entre les acteurs pour améliorer la prise en charge et le suivi des patients.
- **Développer des actions territoriales de prévention** > promouvoir les dépistages, la vaccination ou autres actions en faveur de la préservation de la santé

Missions optionnelles

- La mise en place d'actions en faveur de la **qualité et de la pertinence des soins**.
- **L'accompagnement des professionnels** de santé du territoire.

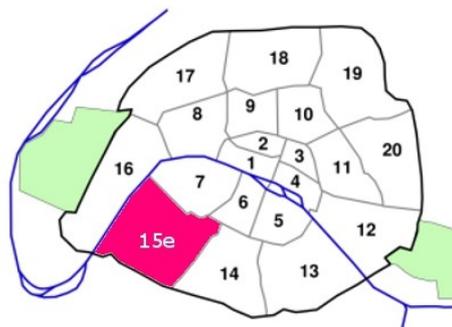
La CPTS Paris 15

Présidente :

Mme Andélija FARES
(Infirmière libérale)

Vice-présidents/présidentes :

Dr Yannis CHARLON (généraliste)
Dr François TEBoul (généraliste)
Dr Marie-Jeanne BOUDET (chirurgien)
Dr Ann-Laure COHEN (pharmacienne)



15^e arrondissement de Paris
Population : 135 964 habitants

Trois axes de travail

Mission accès aux soins

Elaboration d'un protocole de prise en charge des soins non programmés en petite traumatologie pour éviter le passage aux urgences

Parcours santé mentale

Réalisation d'une campagne de sensibilisation/formation des PS du territoire et diffusion des outils de repérage des troubles psychiatriques

Action de prévention

Elaboration d'un protocole de repérage et de prise en charge des personnes isolées, âgées et/ou vulnérables

Le mot de la présidente :

Fière d'avoir été élue pour représenter la CPTS de l'arrondissement le plus dense de Paris, mon objectif est de rendre notre travail quotidien plus simple en développant des outils de coordination entre tous les acteurs prenant en charge les patients. Grâce à la CPTS, notre action va être plus visible et de ce fait plus valorisée.

Je vous invite à nous rejoindre et à prendre part de l'aventure de la CPTS.

Cordialement,

Andélija Farès

Vous souhaitez adhérer à cette CPTS ou obtenir plus d'informations :

Site web :
<https://www.cpts-paris15.fr/>

Adresse mail :
cptsparis15@gmail.com

Contact téléphonique :
07 64 21 87 27